

Analyse des Stratégies Nationales– MIDA/Italie-Sénégal

**Participation des migrants sénégalais dans
le développement du pays**

Etude conduite par :

Mamadou Assane NIANG (Economiste)

Ibrahima DIA (Socio-économiste)

Mamadou DIA (Démographe)

Juillet 2007

Sommaire

INTRODUCTION ET CONTEXTE

I- PRESENTATION DU SENEGAL

I- 1. SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

I.2. CARACTERISTIQUES DE LA MIGRATION ET DYNAMIQUE DE LA MIGRATION INTERNATIONALE

II- PROBLÉMATIQUE DE LA MIGRATION DANS LES STRATÉGIES ET POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT

II.1. CADRE STRATEGIQUE DE REFERENCE DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT AU SENEGAL

II.2. MIGRATION DANS LA MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES ET PROGRAMMES SECTORIELS ET OUTILS OPERATIONNELS DU DSRP

III- CONTRIBUTION POTENTIELLE DES MIGRANTS A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS NATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT

III-1. CONTRIBUTION DES MIGRANTS DANS LES INTERVENTIONS

III.2. MODALITES D'INTERVENTION DES MIGRANTS : OPTIONS POUR LE FINANCEMENT DES ACTIVITES

ANNEXES

SIGLES ET ABBREVIATIONS

DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ESAM-I	Enquête sénégalaise auprès des Ménages (1994)
ESAM-II	Enquête sénégalaise auprès des ménages (2001)
MIDA	Migration pour le Développement en Afrique
NEPAD	«New Partnership for Africa's Development»
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OIM	Organisation internationale pour les Migrations
PDEF	Programme décennal de l'Education et de la Formation
PEPAM	Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire
PNDS	Programme National de Développement Sanitaire
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
UA	Union Africaine
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine

INTRODUCTION ET CONTEXTE

1. Le Sénégal, qui accueille des migrants, saisonniers ou non, en provenance des pays limitrophes, a également une forte communauté qui vit à l'extérieur. Cette diaspora a beaucoup contribué, durant ces dernières années, à la lutte contre la faim, l'accès aux services sociaux et la pauvreté dans le pays, mais aussi au développement participatif décentralisé.
2. C'est pourquoi, le MIDA/Italie-Sénégal (« Migration pour le Développement en Afrique ») conscient que les migrants disposent davantage de capacités humaines et financières qu'ils peuvent mettre au service de leur pays, a initié une réflexion en vue d'améliorer le rôle de ces acteurs dans la réduction de la pauvreté et la croissance économique.
3. La stratégie innovante de coopération internationale préconisée devra permettre aux migrants de procéder aux transferts de ressources humaines et financières, en fonction des priorités identifiées dans leur pays d'origine. Elle n'implique pas nécessairement leur retour systématique, mais envisage plutôt une approche plus large et des formules compatibles avec leur volonté de contribuer au développement de leur pays.
4. Dans cette perspective, il s'agira de passer en revue les engagements du Sénégal consignés dans les stratégies et plans, en vue d'identifier les secteurs prioritaires qui peuvent bénéficier des interventions des migrants pour l'atteinte des objectifs de développement.
5. Les besoins en termes de ressources humaines et financières (investissements nécessaires) identifiés serviront de cadre de référence pour les interventions des migrants et des divers acteurs impliqués dans la gestion des Sénégalais de l'extérieur.

I- PRESENTATION DU SENEGAL

6. Pays soudano sahélien situé à l'extrême Ouest du continent africain, le Sénégal est limité au Nord par la République de Mauritanie, à l'Est par le Mali, au Sud par la Guinée Bissau et la Guinée et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. D'une superficie de 196 722 kilomètres carrés, le pays possède une grande ouverture sur l'océan atlantique avec ses 700 kilomètres de côtes.
7. Au plan hydrographique, le pays est traversé d'Est en Ouest par quatre fleuves : le Sénégal, la Gambie, la Casamance et le Saloum et leurs affluents. Ce réseau est complété par quelques cours d'eau temporaires et une contribution significative du lac de Guiers au nord du pays.
8. Au niveau administratif, le territoire compte 11¹ régions subdivisées en 34 départements, 94 arrondissements, 322 communautés rurales et 66 communes (assimilées au milieu urbain).

I.1 SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

I-1.1 Aspects démographiques

9. La population du Sénégal, est estimée à 11 077 484 habitants en 2006, selon les projections du recensement général de la population et de l'habitat. La croissance démographique demeure encore élevée (2,4 %), même si l'accroissement a connu une légère baisse intercensitaire².
10. La structure par âge présente les caractéristiques d'une population très jeune : les moins de 20 ans représentent plus de 54,4 % de la population totale alors que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 3,9%.
11. Du point de vue spatial, la population sénégalaise est inégalement répartie entre les 11 régions administratives du pays. La région la moins étendue, celle de Dakar, abrite près de 23 % de la population totale avec une densité moyenne de 3963 au kilomètre carré. En outre, plus de 50% de la population résident dans l'ouest du pays (Dakar, Thiès, Diourbel et Kaolack), alors que Tambacounda la région la plus étendue ne représente que 6% de la population.

¹ Le Sénégal comptait 11 régions administratives jusqu'au mois d'avril 2007 avant que trois nouvelles régions ne soient créées (Sédhiou, Kédougou, Kaffrine).

12. Le taux d'urbanisation du Sénégal se situe à 41,5%. La forte concentration de la population dans l'agglomération urbaine de Dakar, qui accueille plus de la moitié des citoyens (54,0%), s'explique par le fait que six migrants sur dix habitent la Capitale. D'après l'Enquête 1-2-3, cette forte migration vers la Capitale sénégalaise, dénommée « migration durée de vie », touche plus les hommes que les femmes. Selon la même source, les motifs de migration les plus fréquemment évoqués sont : (i) le regroupement familial, (ii) la recherche d'emploi, (iii) la poursuite des études et la formation. Ces raisons de migrer s'expliquent par la concentration des opportunités d'emploi et de formation à Dakar, par rapport aux villes secondaires qui ne disposent pas d'infrastructures nécessaires pour offrir les services de qualité et le cadre de vie attractif.

1.1.2 Situation économique

13. Au cours de la dernière décennie, l'économie sénégalaise a connu une stabilité et une croissance économique qui s'est maintenue sur une pente positive avec une moyenne annuelle d'environ 5%. Ces résultats ont été obtenus dans un contexte d'amélioration de la gestion des finances publiques, de maîtrise de l'inflation (moins de 2% par an) et de consolidation des autres agrégats macroéconomiques fondamentaux.

Encadré 1 : Evolution récente de l'économie sénégalaise

Le Sénégal a connu une stabilité et la croissance du PIB réel s'est établie à 5,5% en 2005, 5,6% en 2004, 6,7% en 2003 après le ralentissement de 2002.

La croissance du secteur primaire a enregistré un taux de 9,4% en 2005 contre 2,7% en 2004, à la faveur de la relance du sous secteur agricole. Ce sous secteur a enregistré une croissance de 13,1% traduisant la bonne campagne agricole favorisée par une bonne répartition de la pluviométrie, les investissements réalisés dans le secteur pour la maîtrise de l'eau et la promotion de la diversification des cultures.

S'agissant du secteur secondaire, il a enregistré un ralentissement en raison des difficultés des ICS et la flambée du cours du pétrole. La croissance du secteur est estimée à 3,8% en 2005 contre 6,2% en 2004.

Le secteur tertiaire, moins affecté par la hausse des cours du pétrole, a enregistré une croissance de 5,3% en 2005 contre 6,3% en 2004. Cette décélération résulte du ralentissement de l'activité de transport (6,6% en 2005 contre 6,8% en 2004), des postes et télécommunications (12,5% en 2005 contre 21,5% en 2004) et du commerce (2,8% en 2005 contre 3,3 en 2004).

² Entre les deux recensements.

Le taux d'investissement a atteint 23,7% contre 20,8% en 2004. L'investissement a progressé du fait de l'investissement public qui a été plus dynamique (10,8%) que l'investissement privé 5%.

S'agissant des échanges avec l'extérieur, la Balance des Paiements du Sénégal fait ressortir en 2005, un solde global déficitaire de 5,3 milliards, ce qui se traduirait, compte tenu des réévaluations (5,4 milliards), par une détérioration des avoirs extérieurs nets du système bancaire de 10,7 milliards. Le déficit du compte courant s'est établi à 8,4% du Pib.

La situation monétaire en 2005, comparée à celle de 2004 est caractérisée par une détérioration de la position extérieure, une hausse du crédit intérieur et une expansion de la masse monétaire.

*Extrait du Projet de Rapport Economique et Financier. Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE/MEF).
Octobre 2006*

14. Cependant, il convient de souligner que les résultats atteints par le Sénégal durant ces dernières années n'ont pas encore eu l'impact souhaité sur le bien-être des populations. En effet, la prévalence de la pauvreté reste importante tant au niveau des ménages que des individus. Les résultats de la deuxième Enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM-II) montrent que l'incidence de la pauvreté demeure élevée car la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est estimée à 57,1% en 2001/2002, même si elle a baissé de 10,8 points de pourcentage en termes absolus et de 16% en termes relatifs, durant la période 1994-2002.
15. Au niveau ménage, l'incidence de pauvreté est passée de 61,4% (1994/95) à 48,5% (en 2001/2002), ce qui correspond à une baisse relative de 16%. Cette réduction de l'incidence de la pauvreté est plus marquée en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu rural, 65,2% des individus et 57,5% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ces pourcentages sont plus faibles dans les autres villes (respectivement 50,1% et 43,3%) et nettement plus bas à Dakar (42,0% et 33,6%). Ainsi, le milieu rural contribue à hauteur de 65% à la pauvreté, pour une population de moins de 55% du total.
16. Des disparités sont aussi constatées entre les régions. La catégorie des régions où l'incidence de la pauvreté est supérieure à la moyenne nationale comprend les régions de Ziguinchor (67,1%) et de Kolda (66,5%), confrontées pendant plusieurs années à l'insécurité liée à la crise casamançaise, mais aussi à l'enclavement. Ces régions sont suivies de Kaolack (65,3%) et Diourbel (61,5%), qui se situent au cœur du bassin arachidier et qui subissent les effets du déclin des activités économiques liées à l'arachide et Tambacounda (56,2%).
17. Les régions moyennement pauvres dont l'incidence est proche de la moyenne nationale correspondent à des zones qui disposent de plus de revenus du fait des activités dans les secteurs

touristiques, les cultures irriguées, la pêche, la présence d'industries agroalimentaires (en particulier pour Saint-Louis) et extractives (Thiès) et les transferts des émigrés (surtout pour Matam). Il s'agit des régions de Thiès (48,6%), Fatick (46,3%), Saint-Louis/Matam (42,1%)

18. Enfin, les deux régions où l'incidence de la pauvreté est relativement faible par rapport à la moyenne nationale sont Dakar (33,6%) et Louga (36,6%) caractérisées, entre autres, par d'importants flux de transferts de la population émigrée.

1.2 CARACTERISTIQUES DE LA MIGRATION ET DYNAMIQUE DE LA MIGRATION INTERNATIONALE

19. L'évolution de la dynamique migratoire est marquée par différentes périodes. Une première période majeure allant des années cinquante à la fin des années soixante dix, au cours de laquelle, on assiste à des départs massifs de sénégalais vers des pays comme la Côte d'Ivoire où l'économie de plantation se développe avec d'importantes retombées financières, les pays de l'Afrique centrale et d'Europe notamment la France. Les principaux migrants étaient des Manjacques de la Casamance, des Soninkés et Haal Pulaar de la Vallée du fleuve Sénégal qui ont mis à profit les facilités de voyages et d'entrée en France pour y émigrer de façon temporaire (six mois à deux ans), avant de revenir au pays avec des ressources pour payer l'impôt et entretenir leur famille.
20. Vers le milieu des années quatre-vingt, le phénomène de la migration s'est amplifié avec une diversification des lieux de destination, principalement le continent européen et l'Amérique du Nord. Ces départs s'expliquaient, entre autres, par les difficultés du monde rural et les conséquences des programmes d'ajustement structurel (déflation des personnels des sociétés de développement et sociétés privées, incitation aux départs volontaires des personnels de l'Administration, chômage des jeunes diplômés).
21. Depuis le début des années 90, le phénomène d'émigration des Sénégalais connaît une explosion avec l'ouverture de nouvelles destinations (Italie, Espagne et USA). Ainsi, de toutes les localités du pays partent des émigrés sénégalais pour les différents pays d'accueil. D'après les résultats de l'ESAM-II, les sénégalais qui ont émigré vers d'autres pays sont originaires pour la plupart des régions de Dakar (31,2%), de Saint-Louis (18,4%), de Diourbel (9,9%), de Thiès (9,6%), de Louga (7,6%) et de Kolda (7,6%). La comparaison entre les milieux urbain et rural montre que Dakar a fourni 61,6% du contingent d'émigrés originaires des villes, suivi en cela par Thiès (10%) et Louga (7%) dans une moindre mesure. Tandis que le contingent d'émigrés originaires du monde rural est fourni pour l'essentiel par les régions de Saint-Louis (32%), de Diourbel (16%), de Kolda (13%), de Tambacounda (9%), de Thiès (9%) et de Louga (8%).

Tableau 1 : Répartition des émigrés selon le milieu de résidence et la région d'origine (%)

	Milieu de résidence				
	Dakar urbain	Autres villes	Milieu urbain	Milieu rural	
Dakar	100,0		61,6	0,4	31,2
Ziguinchor		7,9	3,0	4,7	3,9
Diourbel		10,1	3,9	15,9	9,9
St Louis		13,5	5,2	31,8	18,4
Tambacounda		5,7	2,2	9,1	5,6
Kaolack		6,1	2,3	3,5	2,9
Thiès		25,9	10,0	9,2	9,6
Louga		18,4	7,1	8,1	7,6
Fatick		5,9	2,3	4,4	3,3
Kolda		6,5	2,5	12,8	7,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ESAM-II (2001-2002)

22. Selon toujours les résultats de l'ESAM II, la communauté des émigrés sénégalais vers l'extérieur est composée essentiellement de Wolof (46,7%), de Poular (28%) et de Sérère (5,8%). Les Diola (3,8%), les Mandingue (3,4%) et les Soninké (3,7%) font aussi partie des migrants sénégalais. Cette structure de la population émigrée montre que les Wolof, les Poular et les Diola sortent plus qu'ils ne représentent proportionnellement dans la population totale du pays, contrairement aux Sérère et aux Mandingue.
23. Les mouvements de population sont principalement le fait d'hommes jeunes. En effet, les migrants sénégalais sont en majorité des hommes âgés de 18 à 35 ans qui partent en tant que célibataires, ou sans leurs conjoints s'ils sont mariés. Ils représentent environ 68% des migrants contre 26% chez ceux âgés de 35-54 ans. Ces migrants sont généralement peu ou pas du tout instruits même si on constate, au cours de ces dernières années, une nouvelle tendance des intellectuels à émigrer (*fuite des cerveaux*).

II- PROBLÉMATIQUE DE LA MIGRATION DANS LES STRATÉGIES ET POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT

II.1 CADRE STRATEGIQUE DE REFERENCE DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT AU SENEGAL

24. Après avoir initié et mis en œuvre un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) couvrant la période 2003-2005, le Sénégal a élaboré un second DSRP en vue de réduire la pauvreté de moitié, à l'horizon 2015, et d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD³).
25. Le DSRP-II devant couvrir la période 2006-2010 est basé sur une vision qui établit un lien fort entre la croissance et l'obligation de solidarité dans une même finalité de développement humain global. Cette vision qui sous-tend les objectifs du DSRP-II a intégré l'analyse des tendances fortes de l'évolution économique, sociale et culturelle, interne et externe, ainsi que les divers partenariats et engagements, notamment ceux pris dans le cadre des OMD, du plan stratégique de l'Union Africaine, du NEPAD. En effet, le Sénégal compte évoluer, au cours des dix (10) prochaines années (à l'horizon 2015), dans un contexte d'une économie sous-régionale et africaine intégrée⁴ et d'une économie mondiale caractérisée, entre autres, par des flux importants de capitaux du nord vers le Sud avec une plus grande efficacité de l'aide au développement et des transferts des migrants.
26. Ainsi, sur la base de cette vision et des objectifs retenus dans le NEPAD et les OMD, le pays a défini une stratégie de développement pour la croissance et la réduction de la pauvreté dont le but est d'améliorer de manière durable le bien-être des populations. Pour ce faire, les objectifs ci-dessous sont poursuivis : (i) réduire l'incidence de la pauvreté des populations en dessous de 30% d'ici à 2015, par une croissance accélérée, forte, équilibrée et mieux répartie d'au moins 7 % en termes réels en moyenne sur la période ; (ii) accélérer l'accès aux services sociaux de base et en améliorant la sécurité alimentaire des populations ; (iii) protéger les populations en particulier les plus vulnérables contre les risques sociaux et les catastrophes ; (iv) réduire les inégalités et éradiquant toutes les formes d'exclusion au sein de la Nation, notamment par l'instauration de l'égalité des sexes dans tous les domaines ; (v) promouvoir la bonne gouvernance et l'État de droit. À court terme et sous réserve de la non occurrence de chocs exogènes majeurs, il s'agira

³ Le Sénégal a élaboré un DSRP-II fondé sur les OMD. En effet, la vision, les orientations stratégiques, les objectifs sont retenus dans l'optique d'atteindre les OMD. La réalisation des actions prioritaires est mesurée à travers des indicateurs qui calés aux OMD. (cf Schéma en annexe).

⁴ Le Sénégal s'est engagé dans la mise en œuvre du Document régional de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSRP), du Programme économique régional (PER) et d'autres initiatives comme le « Livre blanc pour une politique régionale axée sur l'accès aux services énergétiques par les populations rurales et périurbaines pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement » dans le cadre de l'UEMOA et de la CEDEAO.

d'assurer une croissance moyenne de 7 à 8% en termes réels et de réaliser des progrès notables dans les secteurs sociaux pour atteindre les OMD en 2015.

27. Pour prendre en charge ces défis de manière harmonieuse et cohérente, la stratégie de réduction de la pauvreté est axée sur quatre leviers fondamentaux : (i) la création de richesses, (ii) l'accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base, (iii) la protection sociale et la prévention et gestion des risques et catastrophes et (iv) la gouvernance et le développement décentralisé et participatif.
28. S'agissant des orientations du premier axe, elles sont essentiellement mises en œuvre à travers une stratégie de croissance accélérée, une stratégie d'appui aux secteurs productifs de substitution à l'importation, en particulier dans le domaine agricole pour garantir la sécurité alimentaire. Une place centrale est également accordée à la mise en œuvre d'infrastructures structurantes dans les domaines des transports et de l'énergie. Les différentes actions et mesures visent la création d'emplois, notamment des jeunes, et l'amélioration de la balance commerciale du pays.
29. Le deuxième axe vise le relèvement du stock de capital humain, base d'une croissance durable et une réponse à la demande sociale, conformément aux engagements pris dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement.
30. En ce qui concerne le choix du troisième axe, il est basé sur l'impact et les conséquences des événements vécus ces dernières années qui ont montré que les acquis en matière de croissance et de renforcement du capital humain sont souvent remis en cause du fait de l'occurrence de chocs de diverses natures (catastrophes, accidents) et d'absence de protection contre les risques sociaux. Ainsi, les ménages, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, sont exposés à une variété de chocs (sécheresse, inondations, accidents, maladies, fluctuation des prix de produits de base,...) qui les empêchent d'accumuler les biens et le capital humain susceptibles de les aider à sortir de la pauvreté. C'est pourquoi, il a été retenu de mettre l'accent sur la nécessité de faire de la protection sociale, en particulier des groupes vulnérables, un des piliers de la stratégie pour assurer une réduction durable de la pauvreté.
31. Enfin, il est apparu au cours du processus participatif qu'un des enjeux principaux de la lutte contre la pauvreté est la nécessité de toucher toute la population sénégalaise ciblée en répondant à ses besoins spécifiques et en assurant la célérité et la transparence dans la formulation, le pilotage, l'exécution et le suivi - évaluation des politiques publiques et des programmes de développement. À cet effet, le Sénégal a inscrit la « bonne gouvernance et la décentralisation » dans les priorités de lutte contre la pauvreté, confirmant ainsi le consensus sur le rôle important du capital social dans la croissance à long terme, exprimé par les acteurs de la vie socio-économique.

Place de la migration dans le DSRP

32. La problématique de la migration a été traitée de manière transversale dans le DSRP, en raison du caractère multidimensionnel de la question qui concerne plusieurs domaines d'intervention dans la stratégie de la réduction de la pauvreté (SRP) et les outils opérationnels de mise en œuvre. Dans le diagnostic de la pauvreté, il est mis en évidence les effets de la migration internationale sur le profil régional de la pauvreté. Ainsi, il est ressort de l'ESAM-II que les régions du Sénégal comme Louga, Matam, Saint-louis et Dakar, du fait, entre autres, des importants transferts financiers des émigrés, ont des taux d'incidence de la pauvreté les plus faibles. Par contre, des régions ayant les plus de potentiels naturels mais sans tradition migratoire sont parmi les plus pauvres.
33. Les migrants jouent donc un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des populations en particulier les populations vivant en milieu rural. Les transferts financiers des migrants par le circuit officiel ont été évalués à plus de 300 milliards de francs CFA en 2005 et représenteraient 15 à 65% du revenu du migrant et 30 à 80 % du budget des familles restées au Sénégal selon les zones. Ils ont connu une augmentation considérable en 2006.
34. Enfin, les résultats des études indiquent aussi que les transferts financiers permettent d'initier des investissements privés (bâtiments, élevage, commerce, irrigation) et collectifs (écoles, santé, électrification) contribuant ainsi à l'accès aux services sociaux, la lutte contre la faim et la pauvreté dans le pays et le développement des zones rurales.
35. Malgré l'importance de ces contributions, les ressources et potentialités de cette diaspora sont encore insuffisamment valorisées du fait de la persistance de contraintes majeures : (i) la méconnaissance réelle des caractéristiques sociogéographiques, socioprofessionnelles, et socioéconomiques des migrants, (ii) le manque d'organisation aussi bien du côté des autorités que des migrants, hormis les efforts des associations des ressortissants et des membres de confréries dans les pays d'accueil, (iii) le manque d'informations des Sénégalais de l'extérieur sur les structures, les procédures ainsi que les opportunités d'affaires, (iv) la faible valorisation des capacités et compétences de la diaspora hautement qualifiée, (v) le manque d'informations sur les possibilités d'encadrement pour la réalisation et le développement de leurs activités.
36. Compte tenu de l'importance du nombre des Sénégalais vivant à l'étranger⁵ et du rôle important qu'ils jouent dans le développement du pays, les acteurs ont fortement insisté, au cours du

⁵ Le ministère en charge des Sénégalais de l'extérieur estime à plus de 2 000 000 le nombre de sénégalais vivant à l'étranger, alors que les chiffres officiels indiquent le nombre de sénégalais régulièrement immatriculés dans les Ambassades et les consulats est environ 215 000.

processus participatif, sur la nécessité d'assurer une meilleure gestion de cette catégorie de population. Ainsi, pour favoriser une meilleure implication des Sénégalais de l'étranger dans le développement socio-économique, les objectifs prioritaires, ci-après, ont été retenus pour la période 2006-2010 à savoir : (i) mettre en place un système performant de gestion et de suivi de la population sénégalaise vivant à l'étranger, et (ii) asseoir une politique d'implication des Sénégalais de l'étranger dans les efforts de développement. À cet effet, le Gouvernement compte initier différentes mesures et actions qui portent sur l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'implication des sénégalais de l'étranger dans les efforts de développement, l'assistance sociale et le rapatriement des sénégalais, en cas de besoin.

37. Des mesures spécifiques concernent l'incitation des émigrés pour l'investissement dans le secteur productif agricole, la promotion de l'implication des émigrés dans le développement des localités d'origine et le renforcement des capacités du personnel et des associations des sénégalais de l'étranger.
38. Ces efforts sont renforcés par des actions de sensibilisation et d'information portant sur l'état civil (régularisation état civil, traitement des données des missions diplomatiques et consulaires) et sur les risques de l'émigration clandestine.

Part des actions dans le financement de la stratégie de réduction de la pauvreté (SRP)

39. Les investissements additionnels prévus pour la promotion des Sénégalais de l'étranger représentent au total 1,743 milliards de FCFA pour la période 2006-2010, soit environ 0,1 % du montant total des investissements additionnels pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Réduction de la Pauvreté évalués à 1 823, 794 milliards FCFA. Ils devront permettre de mettre en place un système performant de gestion et de suivi des migrants sénégalais et d'asseoir une politique de leur implication dans les efforts de développement.
40. D'autres investissements dans les différents secteurs contribueront également à la promotion de l'implication des migrants sénégalais dans les efforts de développement.

II.2 MIGRATION DANS LA MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES ET PROGRAMMES SECTORIELS ET: OUTILS OPERATIONNELS DU DSRP

41. Du fait du processus participatif qui fonde sa légitimité, le DSRP est devenu le cadre de référence des interventions de tous les acteurs. A ce titre, il sert de base pour l'élaboration des plans sectoriels de développement et des programmes d'investissements. En effet, conformément aux orientations et aux principes directeurs inscrits dans le DSRP, le gouvernement a réactualisé les stratégies existantes et initié, dans différents domaines, de nouvelles stratégies, en vue de

disposer de programmes sectoriels cohérents. C'est dans cette optique qu'a été engagée la préparation de programmes et plans pour accélérer la croissance, la protection sociale, l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, le développement rural.

Stratégie de Croissance Accélérée (SCA)

42. Dans l'optique d'atteindre les taux de croissance requis pour la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté de moitié d'ici à 2015 (OMD1), le Gouvernement a initié le processus d'élaboration d'une Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), bâtie autour de « l'approche grappe ». Cette stratégie, qui s'inscrit dans l'axe « création de richesse » du DSRP-II, vise à assurer une forte croissance des secteurs ciblés avec un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie et à renforcer la synergie intersectorielle. Au total, cinq (5) secteurs à haut potentiel susceptibles de fournir des activités clés ont été retenus comme des têtes de grappes. Il s'agit de : l' « agriculture et agro-industrie », les « produits de la mer », le « tourisme et les industries culturelles et artisanat d'art », le « textile –confection » et les « TIC-télé-services ».

Stratégie de protection sociale

43. L'objectif de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) est de renforcer et d'étendre, de manière équitable, d'ici à 2015, les instruments de protection sociale. Il s'agira : (i) de garantir l'accès aux services sociaux de base des groupes vulnérables; (ii) d'augmenter l'accès aux instruments de gestion des risques et aux systèmes de protection sociale; (iii) d'améliorer le ciblage, le suivi et l'évaluation des actions dirigées vers les groupes vulnérables; (iv) de mettre en place des systèmes de prévoyance pour les risques agricoles, (v) de garantir des revenus aux personnes en difficulté et groupes vulnérables, tout en leur permettant de s'insérer dans les systèmes formels de protection sociale ; (vi) de renforcer les mécanismes de transfert direct des ressources en faveur des groupes vulnérables, et, (vii) d'améliorer la capacité de réponse aux chocs et risques pour les groupes vulnérables.

Education - formation

44. Le Sénégal a démarré, depuis 2000, la mise en œuvre du Programme décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF). Dans sa deuxième phase, le PDEF vise : (i) l'augmentation du taux de scolarisation dans l'enseignement primaire à 85,5% en 2006 et 98% en 2010; (ii) l'accroissement du taux de scolarisation des filles de plus de 80% en 2006 à plus de 90% en 2010, ainsi que (iii) l'augmentation du taux d'achèvement de 58,3% en 2006 et 85% en 2010, (iv) la réduction de l'analphabétisme à un rythme soutenu avec le principe du faire-faire, en mettant l'accent sur le développement d'un environnement lettré durable.

Santé

45. Le Gouvernement a procédé à la mise à jour du PNDS qui met davantage l'accent sur la lutte contre la pauvreté. Les actions et mesures prioritaires retenues visent : (i) l'amélioration de la qualité, l'accès et l'offre de services de santé dans les régions où la situation sanitaire et l'état de pauvreté sont encore jugés préoccupants; (ii) la promotion chez les populations des attitudes et des comportements de prévention des maladies; (iii) l'amélioration de la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA, (iv) l'amélioration de la prévention et la lutte contre le paludisme, (v) l'amélioration de la santé maternelle et infanto-juvénile, (vi) améliorer la situation nutritionnelle des femmes et des enfants, (vii) prendre en charge les maladies chroniques et non transmissibles, et, (viii) promouvoir le contrôle citoyen des services sociaux et sanitaires. Les objectifs visés sont : (i) un taux de couverture vaccinale DTC3 de plus de 80%, (ii) un taux de consultation primaire curative de 60 %, (iii) une proportion d'accouchements assistés par du personnel formé de 70%, et, (iv) un taux de prévalence du VIH-SIDA de moins de 3%.

Accès à l'eau potable

46. Le Gouvernement a fait du secteur de l'eau potable une priorité pour la réduction de la pauvreté. Dans cette optique, le Gouvernement a élaboré en 2005, le Programme d'Eau potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM) qui vise un taux d'accès à l'eau potable des ménages de 100 % en milieu urbain, et 82 % en milieu rural. Pour ce faire, des investissements concerneront de nouvelles Adductions d'Eau Multi-Villages (AEMV)/ Adductions d'Eau villageoises (AEV), la construction de châteaux d'eau et de puits modernes.

Développement rural

47. Pour faire face aux défis du monde rural, le Gouvernement a élaboré, en 2004, une Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale pour traduire son option de faire de l'agriculture un moteur de la croissance de l'économie. À cet égard, les orientations du secteur déclinées portent sur la création d'un environnement attractif et incitatif en milieu rural, qui vise (i) la transformation de l'agriculture familiale en appuyant la promotion de l'exploitation agricole familiale par le passage de systèmes extensifs de production à des systèmes intensifiés, diversifiés, durables et respectueux des ressources naturelles; (ii) l'émergence d'un entrepreneuriat agricole et rural. Pour ce faire, le développement agro-sylvo-pastoral passe par une stratégie de diversification des productions agricoles, l'augmentation de la productivité et de la compétitivité des exploitations agricoles sur une base durable, avec comme stratégie d'accompagnement, le développement d'une économie non agricole en milieu rural.

48. Pour la mise en œuvre de ces programmes, les sénégalais de l'extérieur sont considérés comme des acteurs à part entière pouvant contribuer, selon diverses modalités, à l'atteinte des objectifs.

Dans certains secteurs comme la santé, l'éducation, l'eau potable, l'agriculture, il existe déjà une tradition d'intervention des associations de migrants qui ont conduit et accompagné plusieurs initiatives.

Initiatives pour la promotion des sénégalais de l'extérieur

49. Diverses initiatives contribuant à la promotion d'une émigration axée sur le développement des ressources humaines et de leurs capacités d'accumulation de richesses en vue favoriser l'investissement dans le pays ont été menées par le gouvernement et ses partenaires.

Lettre de politique du secteur

50. Pour relever les défis d'une bonne gestion des Sénégalais de l'extérieur, le ministère en charge des Sénégalais de l'Extérieur a élaboré une lettre de politique sectorielle qui s'inscrit dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et le DSRP-II (2006-2010) dont elle prend en charge l'opérationnalisation des stratégies à moyen terme.

51. L'objectif global visé est d'assurer une bonne gestion des flux migratoires afin de garantir aux émigrés une protection sociale, sanitaire et juridique et de développer à leur intention une promotion économique plus efficace.

52. Pour atteindre cet objectif, les quatre leviers ci-après ont été identifiés : (i) assurer une bonne gestion des flux migratoires, (ii) favoriser la protection sociale, sanitaire et juridique des Sénégalais de l'extérieur, (iii) promouvoir les sénégalais de l'extérieur, et (iv) renforcer les structures d'appui institutionnel.

53. Dans le domaine du logement et conformément aux orientations du cadre de partenariat entre l'Etat et les Sénégalais de l'extérieur, la Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS) propose aux émigrés des mécanismes de collecte et de transfert des ressources. Ainsi, à travers les comptes d'épargne logement, les émigrés peuvent accéder à différents projets immobiliers. Ces derniers sont souvent présentés dans les «Salons de l'habitat » qui sont des forums organisés dans les pays à forte concentration de migrants sénégalais.

54. Dans le domaine sanitaire, des sociétés d'assurances proposent aux migrants des polices pour la prise en charge de leur famille restée au pays, mais aussi pour d'autres besoins tel que le rapatriement en cas de décès.

55. Dans le cadre du partenariat avec les organismes intervenant dans la gestion des migrants, des projets ont été mis en place pour accompagner les migrants sénégalais dans leurs efforts de participer au développement de leur pays. Le **programme Migration pour le Développement**

de en Afrique (MIDA)/Italie Sénégal s'inscrit dans cette optique. Ce projet a été initié par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et soutenu par le gouvernement italien. L'objectif général du MIDA/Italie-Sénégal est de contribuer au développement socio-économique du pays, à travers l'identification et le transfert de compétences, de ressources financières et professionnelles des migrants sénégalais vivant en Italie ainsi que par la promotion de partenariats entre les communautés des pays d'origine et celles du pays d'accueil.

Encadré 2 : « MIDA Ghana/Sénégal » et DSRP

L'initiative MIDA Ghana/Sénégal vise à soutenir, à travers le co-financement, des projets de développement social et économique viables qui mettent en valeur le rôle des Ghanéens et des Sénégalais expatriés en Italie, sponsorisés par des institutions locales italiennes, des ONG, le secteur privé, des associations d'entreprises, etc., de leurs communautés d'accueil, dans une perspective de coopération décentralisée et de co-développement.

Fonctionnement et approche (principe directeur, modalités, etc)

Sur la base d'un appel à proposition, des projets de co-financement sont préparés par les immigrants Ghanéens et Sénégalais résidant légalement en Italie et transmis pour les besoins de l'examen et la sélection par une commission.

Les programmes et projets mis en œuvre dans le cadre de cette initiative devront s'inscrire dans les approches sectorielles conçues en fonction des besoins des pays d'origine (ex : santé publique, éducation, développement du secteur privé, renforcement des capacités nationales). Ils devront aussi intégrer des principes directeurs, notamment l'implication des femmes, le renforcement de l'impact social des activités entrepreneuriales, la promotion du co-financement du secteur privé et l'insertion de l'entreprise dans la chaîne de production.

Pour l'année 2006, le montant total pour les subventions à répartir entre les candidatures ghanéenne et sénégalaise est de 300 000 euros (soit environ 196 500 000 FCFA). Le co-financement s'élève à 30 000 euros (soit environ 19 650 000 FCFA) par projet. Toutefois, il convient de souligner que les candidats doivent contribuer à hauteur de 15 % (en espèces ou en nature) des frais totaux du projet.

Contribution des projets à l'atteinte des objectifs du DSRP

Durant la période 2006-2007, des projets ont été initiés par les migrants sénégalais. Il s'agit, entre autres, du « Projet de développement communautaire de Kolda » (59.504 euros), « Production, transformation et mise en marche de produits agricoles » (100.000 euros), « TERANGA », (130.975 euros), « Projet Trait d'Union pour le Tourisme responsable à Lompoul » (44.818 euros), « Projet d'aménagement et d'exploitation maraîcher » (97.000 euros), « Takku Ligey (se vouer tous ensemble » (100.000 euros), « Senitalia » (84.296 euros).

Les secteurs concernés par ces projets correspondent à ceux identifiés dans le DSRP, comme étant des « secteurs prioritaires ». Il s'agit de l'Agriculture, du développement rural, de l'agroalimentaire, du tourisme, de l'alimentation en eau, télécommunication, de la culture. De même, les bénéficiaires des interventions des projets (population rurale, en particulier les femmes, les jeunes) sont ciblés dans les axes stratégiques du DSRP.

L'analyse de ces projets montre que, même s'il n'y a pas d'indications sur la contribution potentielle de ces interventions dans l'atteinte des objectifs du DSRP, les principes directeurs, les objectifs et les stratégies, ainsi que les bénéficiaires ciblés sont en phase avec les orientations de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP).

En somme, la mise en œuvre de ces projets contribue à l'atteinte des objectifs de lutte contre la pauvreté, à travers notamment l'amélioration des conditions de vie des populations qui vivent de ressources tirées du secteur de l'agriculture, l'augmentation des ressources d'exportation du pays, la promotion de l'implication des acteurs locaux dans le tourisme, la création de nouveaux emplois.

56. Le **Projet Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals /Transfert des Connaissances par des Nationaux Expatriés (TOKTEN)** a été lancé officiellement au Sénégal par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il s'agit d'un projet de mobilisation de l'expertise des ressortissants expatriés en vue d'entreprendre des consultations dans leurs pays d'origine, sous l'égide du système des Nations Unies. Les consultations sont organisées sur la base des demandes formulées par les structures publiques et privées. Durant la période 2003-2006, 70 experts sénégalais ont organisés des missions de courte durée.
57. En outre, dans le cadre des coopérations entre le Sénégal et les pays à forte concentration de migrants sénégalais, des initiatives sont en cours, en vue de favoriser les investissements des migrants au Sénégal. C'est dans cette perspective que le programme **Commodity Aid II, dans son volet Réinsertion des Emigrés**, permet de financer, sous forme de prêts, l'acquisition d'équipements et/ou de matériels importés d'Italie pour la mise en œuvre des projets de Sénégalais d'Italie, jusqu'à concurrence de quarante trois millions (43.000.000) francs CFA.
58. En ce qui concerne **la Convention Franco-sénégalaise de Codéveloppement**, il s'agit d'un projet de financement et d'appui qui vise les sénégalais établis en France qui souhaitent leur réinsertion à leur retour. Cette initiative comporte différentes composantes : accompagnement des initiatives économiques de migrants au Sénégal, mobilisation de la diaspora hautement qualifiée, développement local dans les régions d'origine et accompagnement des porteurs de projets.

III- CONTRIBUTION POTENTIELLE DES MIGRANTS A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS NATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT

III-1. CONTRIBUTION DES MIGRANTS DANS LES INTERVENTIONS

59. Le DSRP, cadre de référence des interventions de tous les acteurs, sert de base des programmes d'investissements, et constitue : (i) un outil de coordination pour impulser le partenariat entre les différents acteurs ; (ii) un instrument de mobilisation des ressources et de recentrage des actions de développement de l'Etat autour d'objectifs clairement définis, assortis d'indicateurs de performance et d'impact ; et, (iii) un levier pour un développement communautaire efficace. Pour ce faire, les orientations stratégiques arrêtées au cours du processus participatif du DSRP ont été traduites dans une matrice des mesures et un plan d'actions prioritaires (PAP) qui reprennent les actions prioritaires et les besoins de financement. C'est pourquoi, les propositions de contribution des migrants ont été essentiellement basées sur ces cadres de référence.

Encadré 3 : Méthodologie d'identification des besoins

Etape 1 : Identification des secteurs prioritaires potentiels

Les secteurs dans lesquels les migrants orientent déjà les investissements constituent le premier bloc. Ils seront complétés par les secteurs identifiés dans le DSRP, et lesquels une contribution potentielle des migrants peut avoir des impacts sur l'évolution des indicateurs.

Etape 2 : Elaboration d'une matrice d'intervention

Sur la base des orientations du DSRP (objectifs et actions prioritaires), un plan d'opération est élaboré en tenant compte des activités retenues dans les documents élaborés par le secteur (lettre de politique, autres documents de travail) et les autres acteurs intervenant dans le domaine (partenaires technique et financier, secteur privé,...).

Etape 3 : Analyse des besoins de financement

Sur la base du PAP du DSRP, l'exercice a d'abord consisté à répertorier les besoins d'investissement additionnels pour l'atteinte des objectifs dans les secteurs retenus. Il convient de souligner que le gap de financement identifié dans le PAP est réparti entre la contribution de l'État, les ressources à rechercher auprès des partenaires technique et financier, ainsi que les contributions des autres catégories d'acteurs.

Le travail a ensuite été complété par une analyse de l'estimation des besoins nécessaires pour la réalisation des actions prioritaires arrêtées dans les autres documents susmentionnés.

Etape 4 : Programmation des interventions

En ce qui concerne les apports des migrants (financier, technique,...), ils pourront concerner différents secteurs, en particulier ceux dans lesquels les Sénégalais de l'extérieur ont des avantages comparatifs, en vue de contribuer au développement socio-économique du pays. Pour ce faire, le travail consistera à élaborer des programmes et projets sectoriels et multisectoriels conformément aux orientations de la stratégie nationale et dans un souci de résorber le gap de financement identifié de manière consensuelle par les parties prenantes, lors du processus du DSRP.

60. De manière générale, la contribution des migrants devra se faire sur la base de principes ci-après, en vue d'assurer une optimisation et une efficacité des actions : (i) alignement sur les politiques et stratégies sectorielles et/ou régionales, (ii) renforcement des interventions en cours, et, (iii) recherche de complémentarité et de synergie dans les interventions.
61. Cette contribution de la population émigrée, en vue de la revitalisation de l'activité économique de certaines zones rurales, peut s'organiser sous la forme des investissements directs dans les secteurs, l'appui- conseil, l'identification de niches pour les produits locaux et la mise en réseau avec des structures installées dans les pays d'accueil.
62. Pour les besoins de l'estimation financière de la contribution de la diaspora, les activités spécifiques retenues devront être traduites en programmes sectoriels et multisectoriels qui préciseront dans le détail et pour les différents secteurs considérés, les objectifs spécifiques à atteindre, la nature des activités à mettre en œuvre, les zones d'intervention, le calendrier d'exécution des activités et les résultats attendus. Des indicateurs devront aussi être définis pour rendre compte des progrès et mesurer la contribution des programmes dans l'atteinte des indicateurs des OMD (*cf liste des indicateurs en annexe*).
63. Les propositions de programmes ainsi formulées constitueront un cadre pour permettre une meilleure coordination des activités des différents acteurs (migrants, état, secteur privé,

collectivités locales, organisations de la société civile, partenaires au développement) qui pourront identifier les possibilités de contribution dans les domaines où ils ont des avantages comparatifs. Ainsi, les besoins de financement retenus dans le cadre de cet exercice serviront de **cadre de référence pour les interventions des migrants et des divers acteurs impliqués dans la gestion des sénégalais de l'extérieur, durant la période 2006-2010.**

64. L'analyse des stratégies initiées par le Gouvernement montre que les migrants sénégalais peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs dans les secteurs productifs et ceux d'appui à la production, mais aussi à l'amélioration des services sociaux de base, en particulier en milieu rural. Il s'agit des secteurs suivants : agriculture, élevage, pêche, tourisme, culture, industrie (PME/PMI), ressources naturelles et environnement, sport, technologies de l'information et de la communication, énergie, commerce, infrastructures de soutien, décentralisation, micro-finance, santé, éducation, eau potable, transport, habitat, protection sociale et développement social (*cf tableaux joints*).
65. En ce qui concerne le renforcement des capacités techniques et humaines, les migrants peuvent jouer un rôle important dans la mise à disposition du pays d'une expertise dans des domaines pointus, contribuant ainsi au transfert de savoir-faire.

III.2 MODALITES D'INTERVENTION DES MIGRANTS : OPTIONS POUR LE FINANCEMENT DES ACTIVITES

66. Les interventions des sénégalais de l'extérieur dans les efforts de développement peuvent être organisées selon diverses modalités. Deux options, dont les aspects opérationnels doivent faire l'objet d'une analyse plus approfondie, ont été identifiées : (i) le financement direct et (ii) la création d'un fonds d'investissement.
67. La première modalité est généralement plus indiquée pour de petits investissements qui procurent des revenus à court terme. Ces montants permettent de prendre en charge les besoins primaires des familles des migrants restées au pays. Toutefois, il convient de souligner que cette modalité nécessite la mise en place d'un dispositif de suivi régulier des réalisations, en raison notamment de certaines mauvaises expériences qui ont conduit à des pertes de ressources; ce qui explique le fait que les migrants déplorent bien souvent l'absence de personnes dignes de confiance dans leur entourage (Papa Demba Fall, 2003).
68. En ce qui concerne le fonds d'investissement, son choix répond à des préoccupations exprimées par les migrants. En effet, l'une des contraintes principales des émigrés pour leur participation au développement du pays est l'absence de mécanismes sécurisés.

69. En outre, les moyens mobilisables individuellement sont relativement faibles pour la majorité et nécessitent des « mises en commun de ressources », à travers notamment les structures associatives. Ces structures, créées le plus souvent dans une perspective d'entre- aide et de relais auprès des autorités politiques ou religieuses, n'ont pas pour vocation de réaliser des investissements privés. Elles ne sont pas nécessairement outillées pour mettre en place et suivre des projets d'investissement. Pour toutes ces raisons, il est apparu nécessaire de rechercher des innovations répondant mieux à cette situation.
70. A ce propos, la mise en place de « **fonds d'investissement** » serait une innovation de taille. Ce fonds serait une structure privée autonome dans laquelle chaque émigré achèterait des actions selon son objectif et ses moyens.
71. Ce fonds pourrait, alors, se positionner dans le processus de privatisation, dans les opérations d'emprunt obligataire et dans des projets stratégiques. Il pourra mobiliser des ressources financières des banques dans les pays d'installation des émigrés avec des facilités et à des taux plus incitatifs que dans les banques locales.
72. Il sera aussi le lieu de réalisation de partenariat (*joint-venture*) avec les investisseurs étrangers situés dans ces pays, notamment les PME et de petits épargnants qui souhaitent investir en Afrique. Par exemple, en Italie et en Espagne où les petites entreprises de type « fabriques » sont très développées, les émigrés⁶ pourraient assurer le transfert de ces technologies au Sénégal, sous la forme d'un partenariat
73. Dans le cadre de la mise en place de grands projets de développement, le fonds peut être un important instrument pour permettre aux émigrés et à leurs partenaires étrangers de prendre part au projet (acquisition de terrains, création de nouvelles entreprises (fabriques, manufactures, usines, magasins, services)).
74. En ce qui concerne le montage du fonds d'investissement et sa gestion, la diaspora qui compte d'importantes ressources humaines dans le domaine des finances pourra être mis à profit. Toutefois, pour assurer une appropriation de ce fonds, il est nécessaire que les associations d'émigrés dans leur diversité soient les porteurs de ce projet et fassent la promotion.
75. Enfin, il est important de signaler que la mise en œuvre de ces propositions devra être accompagnée d'une série de mesures dont :
- la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités des acteurs en charge de la gestion des Sénégalais de l'extérieur ;

⁶ Dont une part importante travaille dans ces fabriques et en ont une bonne maîtrise.

- la mise en œuvre d'un plan de communication sur les secteurs potentiels d'investissement avec des supports adaptés pour les migrants et leurs partenaires (langues nationales et langue des pays d'accueil) ;
- l'organisation d'échanges réguliers entre les différents acteurs impliqués dans la gestion des Sénégalais de l'extérieur, notamment sur les expériences réussies.

The page features two light blue triangles. One is located in the upper right quadrant, pointing downwards and to the left. The other is in the lower left quadrant, pointing upwards and to the right. They are positioned symmetrically around the central text.

OBJECTIFS ET BESOINS PAR SECTEUR

Santé

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP ⁷) (FCFA) 2006-2010
Améliorer la qualité, l'accès et l'offre de services de santé dans les régions les plus pauvres	Construction, réhabilitation, équipement de structures de santé (case, postes et centres de santé) et appui logistique à l'évacuation sanitaire des zones pauvres	Participation au financement de la construction et l'équipement de structures de santé Appui à la mise en place de matériel médical et de médicaments	22.6milliards
	Programmes d'amélioration de l'accessibilité des pauvres aux services de santé et aux médicaments	Collecte et distribution de médicaments	
	Développement des services de santé à base communautaire	Appui à la mise en œuvre de mutuelles de santé	
	Développement de programmes de renforcement des capacités	Participation à des interventions chirurgicales sensibles (opérations,...) Organisation des visites d'échanges d'expériences pour les spécialistes vivant au Sénégal	
Améliorer la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA	Renforcement des actions de prévention des IST/VIH/SIDA	Sensibilisation des émigrés sur les IST et le Sida Collectes et distribution ARV	13.8 milliards
Améliorer la prévention et la lutte contre le paludisme	Renforcement de la prise en charge du traitement des malades du paludisme	Distribution de moustiquaires imprégnées Mise à disposition de médicaments	20 milliards

En ce qui concerne les constructions sanitaires envisagées, elles doivent être basées sur la carte sanitaire. En effet, le non respect de la carte sanitaire au niveau de l'implantation des infrastructures de santé est une contrainte majeure pour le développement du secteur.

⁷ Le **gap de financement** est identifié au cours du processus participatif du DSRP. Il sera réparti entre la contribution de l'État, les ressources à rechercher auprès des partenaires technique et financiers et les apports des catégories d'acteurs y compris les apports directs des migrants. Par exemple, les infrastructures construites par les Sénégalais de l'Extérieur, conformément aux orientations du Gouvernement et la carte sanitaire, sont capitalisées dans le bilan de la mise en œuvre de la Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP).

Education

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP) (FCFA) 2006-2010
Développer l'enseignement préscolaire et promouvoir l'achèvement du cycle élémentaire et du cycle fondamental ⁸	Construction, réhabilitation et équipement de salles de classe, d'écoles, de cases des tout-petits et classes préscolaires fonctionnelles	Participation au financement de la construction et l'équipement de salles de classe Construction et gestion d'écoles privées	94.02 milliards
		Construction et équipement de cases des tout-petits et prise en charge des moniteurs	
	Mise en place de cantines scolaires	Appui au ravitaillement des cantines	
	Renforcement et équipement des écoles en bibliothèque	Collecte et distribution de manuels scolaires	
	Distribution sécurisée de manuels et fournitures scolaires adaptés et à temps	Collecte et distribution de manuels scolaires	
Promouvoir une éducation de qualité à tous les niveaux d'enseignement et de formation	Formation continue et recyclage du personnel enseignant	Organisation des stages de formation Animation de modules de formation Promotion de la formation à distance	1.65 milliards
Eradiquer l'analphabétisme et promouvoir les langues nationales		Prise en charge des moniteurs pour l'alphabétisation par les associations de migrants	400 millions

En ce qui concerne les constructions scolaires envisagées, il s'agira de veiller à ce que les interventions soient en phase avec les actions en cours au sein du département en charge de l'éducation, en particulier avec la carte scolaire.

⁸ Couvrant les 10 premières années d'instruction

Eau potable

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP) (FCFA) 2006-2010
Accroître le taux d'accès à l'eau potable en milieux urbain et rural	Construction et réhabilitation de forages et réalisation d'ouvrages de stockage et extension de réseaux	Mise à disposition de points d'eau (puits, forage) et d'équipements (pompes,...)	115 milliards

Agriculture

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP) (FCFA) 2006-2010
Intensifier et moderniser la production agricole	Promotion et accroissement des cultures irriguées et maîtrise de l'eau Appui à la recherche agricole et à l'utilisation de nouvelles technologies Formation et conseils agricoles	Exploitation de périmètres irrigués Mise place de matériel agricole Facilitation des échanges d'expériences sur les techniques de production Capitalisation des résultats de recherche des experts sénégalais vivant à l'extérieur	56 milliards
Augmenter et diversifier les revenus agricoles	Promotion de produits agricoles d'exportation non traditionnels et dits de « niche » et exploitation des opportunités offertes par les filières émergentes (bio énergétiques, horticoles, etc....) Sensibilisation et incitation des émigrés pour l'investissement dans le secteur productif agricole	Développement des exploitations agricoles	
Promouvoir l'agro-industrie	Promotion d'unités agro-industrielles	Mise à disposition de matériel de transformation de la production locale Recherche de débouchés pour les produits	1.6Milliards

Transport et mobilité

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP) 2006-2010 (FCFA)
Améliorer la mobilité et l'accessibilité en milieu urbain et rural	Mise en œuvre de la stratégie de transport rural Mise en œuvre du PAMU	Investissement dans le développement des modes de transport (bus, taxi etc)	8,1 milliards

Elevage

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP) 2006-2010 (FCFA)
Accroître la productivité du sous secteur en vue de garantir la sécurité alimentaire et améliorer les revenus	Modernisation des infrastructures et équipements de production Modernisation, intensification des systèmes de production	Création de fermes modernes Echanges d'expériences sur les techniques de production avicole, laitières, etc. Mise à disposition de matériels de conservation	8 milliards

Energie

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP) 2006-2010 (FCFA)
Améliorer l'accès aux services énergétiques	Développement des infrastructures et services énergétiques Promotion de la force motrice dans les activités productives	Réalisation d'infrastructures pour le développement des énergies renouvelables (ex : production de gaz dans le secteur de l'élevage «biogaz »,...)	108 milliards
Renforcer l'électrification des zones rurales et périurbaines afin de faciliter la fonctionnalité des infrastructures de base (écoles, structures de santé, etc.)	Développement de partenariat public privé Promotion des projets d'initiatives locales d'électrification rurale et électrification des zones à fort potentiel économique	Appui à l'acquisition d'équipements (panneaux solaires, groupes électrogènes)	18 milliards

Industrie

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP) 2006-2010 (FCFA)
Appuyer et accompagner les PME dans leur développement	<p>Renforcement du rôle et des capacités des collectivités locales dans la promotion et le développement des PME, notamment par le développement de l'entrepreneuriat féminin.</p> <p>Renforcement du dispositif de financement des PME et Promotion de nouveaux produits financiers (capital risque, crédit bail, assurance-crédit, etc.)</p>	<p>Création de PME</p> <p>Promotion de partenariat entre entreprises sénégalaises et entreprises étrangères</p> <p>Appui à la formation des entrepreneurs en techniques de gestion et management</p>	5.5 milliards

Ressources naturelles et environnement

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP) 2006-2010 (FCFA)
Valoriser les ressources sauvages	Promotion, développement et renforcement des filières des ressources sauvages (cueillette, pêche continentale, chasse)	<p>Promotion des produits locaux</p> <p>Appui à la transformation des produits</p>	2 milliards
Promouvoir une gestion rationnelle des ressources naturelles et conserver la biodiversité	Promotion d'unités d'exploitation et de transformation des produits forestiers	Contribution à la promotion et à la création d'unités de transformation	1.1 milliard

Pêche

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP) (FCFA) 2006-2010
Satisfaire la demande nationale en produits halieutiques et aquacoles	Promotion du débarquement et de la diffusion de produits halieutiques sur le territoire national Promotion de l'aquaculture dans les zones à fort potentiel aquacole	Mise à disposition des équipements (moteur, ...) Mise à disposition de matériel de conservation des produits de la mer Contribution à la promotion de l'aquaculture et de l'ostréculture	7.8milliards
Assurer la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques	Renforcement et optimisation des moyens de surveillance et de la sécurité pour les pêcheurs	Mise à disposition des équipements de sécurité (GPS, gilet de sécurité)	20.4 milliards

Tourisme

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP) (FCFA) 2006-2010
Améliorer les retombées du tourisme au niveau local	Promotion de l'insertion des nationaux dans le secteur touristique	Promotion des produits culturels et touristiques sur le marché international : <i>faciliter les liens entre les structures dans les pays d'accueil et les entrepreneurs, acteurs et agents touristiques et culturels sénégalais</i>	650 millions

Culture

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins investissement (gap de financement dans le DSRP) (FCFA) 2006-2010
Promouvoir les entrepreneurs, acteurs et agents culturels	Mise en place d'un environnement favorable pour le développement du secteur (juridique, fiscal,...)	Promotion des produits touristiques sur le marché international : <i>faciliter les liens entre les structures dans les pays d'accueil et les entrepreneurs, acteurs et agents touristiques et culturels sénégalais</i>	5.5 milliards

Commerce

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP) (FCFA) 2006-2010
Améliorer l'accès aux marchés	Développement des infrastructures d'appui à la production et à la commercialisation	Promotion des produits locaux sur le marché international	900 millions
Augmenter l'offre des biens et services exportables	Renforcement des capacités en négociations commerciales	Mise à profit de l'expertise de la diaphora dans les négociations commerciales	600 millions

Infrastructures de soutien

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP) (FCFA) 2006-2010
Renforcer les infrastructures de soutien en milieu rural et périurbain	Création d'unités de conservation en milieu rural et périurbain Réalisation de nouveaux branchements téléphoniques Mise en place d'infrastructures et d'aménagements structurants pour améliorer l'accès aux services de base	Création de PME de transformation et de conservation Contribution à l'extension du réseau téléphonique (prise en charge des frais de connexion,...) Construction de pistes pour l'écoulement de la production	10.7milliards

Décentralisation

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP) (FCFA) 2006-2010
Renforcer les capacités des collectivités locales	Mise à disposition de ressources humaines compétentes	Mise en place d'un cadre de partenariat avec les sénégalais de l'extérieur Organisation de séances de formation Information et sensibilisation des populations sur le contrôle citoyen	57.5milliards

Habitat

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP) (FCFA) 2006-2010
Relever le niveau d'urbanisation	<p>Renforcement des infrastructures de base dans les villes secondaires pour l'amélioration de la qualité de la disponibilité et de l'accessibilité des services</p> <p>Développement de programmes d'habitat social dans les villes secondaires</p>	<p>Construction de logements respectant les normes</p> <p>Création d'entreprises dans le secteur</p> <p>Appui à la recherche pour l'utilisation de matériaux locaux dans la construction</p>	7.9 milliards

Sport

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP) (FCFA) 2006-2010
Favoriser l'emploi par le sport	Aménagement et équipements de complexes sportifs	<p>Création d'unités de fabrications de maillots, de ballons, etc</p> <p>Création d'écoles de football</p> <p>Professionnalisation des pratiques sportives</p>	10.5 milliards

Technologies de l'Information et de la Communication

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP) (FCFA) 2006-2010
Accélérer le développement des télé services en milieu urbain et rural	<p>Programme d'appui aux entreprises de télé services en milieu urbain et rural</p> <p>Promotion de l'investissement privé et public permettant la démultiplication de l'accès au téléphone et à l'Internet</p>	<p>Transfert de savoir-faire pour le développement des télé-services</p> <p>Recherche de partenaires pour les entreprises sénégalaises</p> <p>Assistance technique</p> <p>Formation sur les nouvelles techniques</p> <p>Appui à la mise en place des télécentres, en particulier en milieu rural</p>	3.5 milliards

Micro Finance

Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP) (FCFA) 2006-2010
Favoriser l'accès à des services financiers viables et durables à une majorité de ménages à faibles revenus et des micro-entrepreneurs	Développement de programme de financement par les SFD pour les secteurs porteurs Mise en place de crédits long terme aux SFD Appui aux SFD de proximité pour un meilleur accès au financement femmes et les micro entreprises féminines	Renforcement des mutuelles de crédit Mise en place de Fonds de garantie	4.5 milliards
Renforcer les capacités des acteurs du secteur de la micro finance	Mise en place de programmes de formation des micro- entrepreneurs	Développement de programmes de formation et d'information sur les nouveaux instruments financiers	-

Protection sociale


Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (gap de financement dans le DSRP) (FCFA) 2006-2010
Renforcer les mutuelles de santé et améliorer le système d'assurance-maladie	Promotion du partenariat entre les mutuelles de santé et les prestataires de soins et renforcement du cadre national de concertation sur la mutualité	Mise à disposition des expériences réussies dans les autres pays Favoriser la signature d'accords bilatéraux et multilatéraux sur les prestations de sécurité sociale et les pensions de retraite pour les sénégalais de l'extérieur	8.9 milliards
Mettre en place des mécanismes de prise en charge de maladies pour les personnes vulnérables	Amélioration de l'accès aux soins et aux médicaments essentiels pour les personnes atteintes d'affections lourdes et coûteuses	Prise en charge des besoins sanitaires des membres de leur famille	-

Développement social (Femmes)

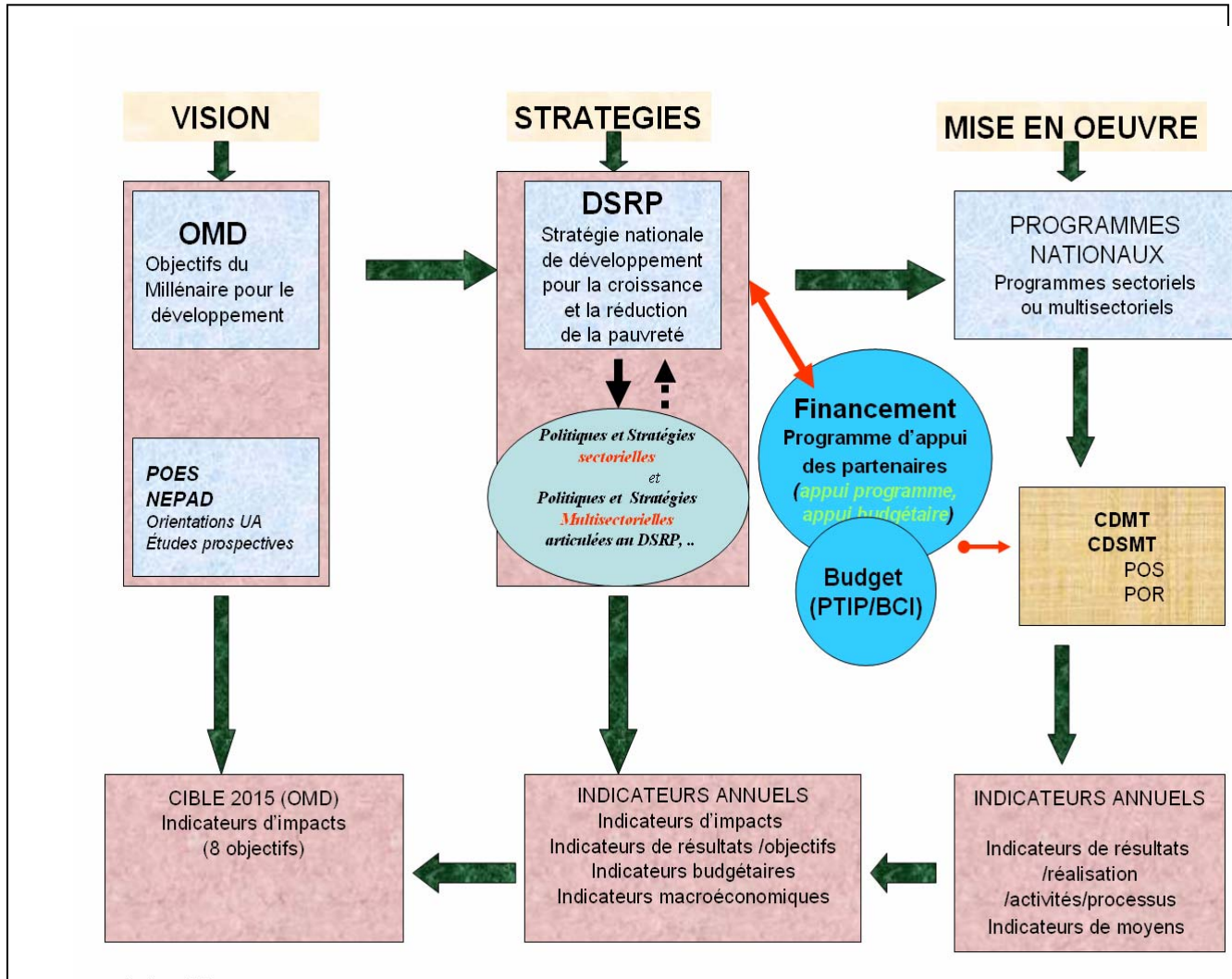
Objectifs DSRP	Actions prioritaires	Contribution potentielle des Sénégalais de l'Extérieur	Besoins d'investissement (<i>gap de financement dans le DSRP</i>) (FCFA) 2006-2010
Améliorer la situation économique et sociale des femmes	Mise à la disposition des femmes rurales des technologies et équipements appropriés de transformation et de conservation des produits	<p>Mise à disposition de matériels pour allégement des travaux des femmes (moulins, plateformes multifonctionnelles)</p> <p>Appui à la mise en place de matériel pour la transformation et la conservation des produits</p> <p>Appui au crédit (<i>renforcement des mutuelles de crédit, fonds de garantie</i>)</p> <p>Appui à l'écoulement des produits transformés et de cueillette</p>	2.8 milliards



ANNEXES

- 
1. Schéma : vision du développement (DSRP-OMD)
 2. Liste des indicateurs du DSRP

Annexe 1 : Vision de développement au Sénégal (Schéma DSRP-OMD)



Annexe 2 : Indicateurs de suivi du DSRP

DOMAINE	INDICATEURS		Historique					Objectifs				
			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2010	2015
SECTEUR REEL	1. Taux de croissance du PIB réel/habitant		0,4%	2,1%	-1,3%	4,1%	3,6%	2,3%	4,1%	4,1%	5,6%	5,6%
	2. Solde budgétaire global hors dons (base ordonnancement) / PIB (courant)		-1,7%	-4,3%	-1,9%	-3,5%	-4,8%	-4,6%	<3%	<3%	<3%	<3%
	3. Solde extérieur courant hors transfert/PIB		-7,3%	-6,3%	-8,0%	-8,6%	-8,5%	-8,4%	-6,4%	-6,0%	<5%	<5%
	4. Taux de chômage (15 ans et +)		ND	16%	ND	ND	16%	16%	15,0%	14%	13%	10%
	5. Taux d'investissement		20,9%	19,2%	16,7%	20,7%	22,4%	23,3%	24%	24,0%	>25%	>25%
ROUTES	6. % de villages ayant accès à une route (bitumée ou latéritique) à moins de 5kms	Bitumée	28.31%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
		Latéritique	30.72%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
		Ensemble	47.71%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	55%	60%	70%
	7.1 % du réseau routier en terre classé en bon et moyen état *			14%	18%	19%	25%	30%	35%	48%	60%	>75%
	7.2. % du réseau routier revêtu classé en bon et moyen état *		40%	57%	59%	66%	72%	58%	65%	80%	>95%	>95%
ENVIRONNEMENT	8. Ratio de couverture végétale (reboisement)		ND	ND	1,9	1,83	8,97%	12,79	>ratio 2005	>ratio 2006	>ratio 2009	>ratio 2014
	9. Contrôle de l'impact des activités économiques sur l'environnement		ND	ND	ND	ND	30%	56%	>ratio 2005	>ratio 2006	>ratio 2009	>ratio 2014
EAU ET ASSAINISSEMENT	10. Taux d'accès à l'eau potable	Milieu urbain	78%	ND	ND	ND	90%	85%	86%	86%	87%	100%
		Milieu rural	56%	ND	ND	ND	64%	61%	63%	63%	70%	82%
	Taux d'accès des ménages ruraux à un système autonome d'évacuation des excréta et des eaux usées (PEPAM)						17%	17%	20%	25%	40%	59%
	11. % de la population urbaine ayant accès à l'assainissement		56%	ND	ND	ND	56,7%	59%	61%	63%	68%	78%
DECENTRALISATION	12. Montant du FECL et du FDD (en Milliards de FCFA)	Montant du FDD	6,6	7,3	8,1	9,1	10,1	12,7	>12	>12	>15	>15
		Montant du FECL	3,5	3,8	4,0	6,0	4,0	6	>6	>6	>8	>8

DOMAINE	INDICATEURS		Historique					Objectifs				
			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2010	2015
	13. Part relative des transferts financiers de l'Etat aux collectivités locales (FDD + FECL) en pourcentage du budget de l'Etat hors dette			1,8%	2,2%	2,2%	1,9%	1,95%	>2%	>2%	>3%	>3%
	14. Ratio des transferts de l'Etat aux collectivités locales sur ressources totales des collectivités locales		26,80%	28,20 %	26,10 %	26,80 %	20%	23%	>30%	>30%	>35%	>35%
	15. Nombre d'actes transmis par les collectivités locales		3915	3390	5982	6688	2795					
	16. Délais/Date de mise à disposition effective des fonds au titre de la décentralisation (FDD et FECL) aux collectivités locales		ND	<9mois	<9mois	<6mois	<6mois	<4mois	<3mois	<3mois	<3mois	<3mois
	17. Taux de marchés passés conformément au code des marchés publics.***** (pourcentage de marchés passés en entente directe)		ND	ND	ND	ND	ND	(*)	<20%	<20%		
BONNE GOUVERNANCE	18. Nombre de comptes de gestion reçus par la Cour des comptes / Nombre de comptes de gestion à recevoir (comptes de l'Etat, comptes régionaux, comptes des Etablissement publics)		3,4%	4,2%	9,2%	14,0%	15,5%	8,0%	20,0%	30,5%	60%	85%
	19. Taux de couverture vaccinale DTC3 chez les enfants de 0 à 11 mois		41%	56%	72%	70%	78%	80%	80%	80%	80%	80%
SANTÉ / NUTRITION	20. Taux de consultation primaire curative		24%	28%	33%	46%	50%	52%	54%	56%	60%	65%
	21. Proportion d'accouchements assistés par du personnel formé		38%	40%	54%	ND	52%	62%	65%	65%	70%	75%
	22. Taux de prévalence du VIH (SIDA) dans la population générale		1.0%	1.1%	1.2%	1.5%	0,7	< 3%	< 3%	< 3%	< 3%	<3%
	23. Taux de prévalence de l'insuffisance pondérale (ratio poids/age) chez les enfants de 0 à 36 mois		21.0%	19.1%	ND	ND	19%	17%	15%	14%	13%	11%
	24. Part du budget de la santé (fonctionnement + investissement) dans le budget de l'Etat hors dette		5.53%	6.78%	7.96%	7.70%	7.82%	9.7%	8%	>= 9%	12%	15%
EDUCATION	25. Taux brut de scolarisation	National	68,30%	69,40 %	71.6%	75,8%	79,9%	82,5%	85,5%	88,9%	98,0%	100,0%

DOMAINE	INDICATEURS		Historique					Objectifs				
			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2010	2015
	élémentaire	Fille	63%	64,80 %	67,60 %	72,3%	77,3%	80,6%	>80%	>80%	>90%	>98%
		Garçon	73,50%	73,90 %	75,50 %	79,3%	82,4%	84,4%	>85%	>85%	>95%	100%
	26. Taux d'admission au CI	National	81,70%	74,50 %	78,10 %	85,1%	90,5%	91,5%	95,0%	100,0%	100,0%	100,0%
		Fille	77,40%	72,50 %	77,10 %	81,0%	91,9%	94,70%				
		Garçon	86,30%	76,50 %	79,00 %	89,5%	89,1%	88,60%				
	27. Taux d'achèvement pour l'élémentaire	National	36,30%	45,0%	45,6%	45,6%	48,7%	53,9%	58,3%	64,1%	85,0%	100%
		Fille	31,60%	39,3%	39,7%	43,9%	42,9%	47,5%	57,0%	63,0%	85,0%	100%
		Garçon	40,60%	50,5%	51,3%	47,1%	54,1%	60,1%	59,5%	65,1%	85,0%	100%
		28. Part du budget de l'éducation et de la formation (fonctionnement + investissement) dans le budget de l'Etat hors dette	13.50%	11.82 %	14.95 %	16.38 %	18.11%	25.6%	25,00%	27,00%	>30%	>30%
	INFRASTRUCTURES VILLAGEOISES	29. Indice synthétique d'accès aux services sociaux de base en milieu rural.	271 / 500	ND	ND		ND	0.6	0,6	0.64	0,70	0,75
30. Taux d'électrification des ménages ruraux		8%	ND	ND	12.5%	ND	15%	15%	17%	>20%	30%	
ENFANCE	31. Proportion d'enfants 6-14 ans qui travaillent	National	36.7%	ND	ND	ND	ND	<30%	<30%	<25%	<15%	<7,5%
		Garçons	ND	ND	ND	ND	ND	<30%	<30%	<25%	<15%	<7,5%
		Filles	ND	ND	ND	ND	ND	<30%	<30%	<25%	<15%	<7,5%
PAUVRETE	32. Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté	Urbain	ND	45.7%	ND	ND	ND	40%	38%	34%	<30%	<25%
		Rural	ND	65.2%	ND	ND	ND	62,20%	56%	48%	<43%	<30%
		National	ND	57.1%	57.8%	55.8%	54.0%	52.5%	50.4%	48.4%	42%	<30%
SECTEUR AGRICOLE	33. Part de l'agriculture dans le PIB	9.9%	9.7%	6.4%	8.1%	8.5%	8.6%	8.7%	8.8%	9.0%	10%	
	34. Part du Budget d'Investissement sur ressources intérieures consacrée au secteur agricole	13.21%	9.98%	9.74%	8.48%	8.18%	>10%	>12%	>17%	>20%	>20%	

* les objectifs fixés pour les indicateurs 7.1 et 7.2 sont de réaliser 300 km de route et de piste en latérite et 1000 km de route en terre,

DOMAINE	INDICATEURS	Historique					Objectifs			
		2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2010

(*) Cet indicateur ne pouvant pas être renseigné pour l'année 2005, il est retenu que les six ministères (Ministère de l'Economie et des Finances, l'Agriculture, l'Education, la Santé, les Infrastructures et Equipements, et l'Habitat), déposent de plans de passation de marchés au titre de l'année 2006 à la CNCA.

Indicateurs de pauvreté par région

Indicateurs de pauvreté		Dakar	Diourbel	Fatick	Kaolack	Kolda	Louga	Matam	Saint Louis	Tamba	Thiès	Ziguinchor
Le pourcentage de ménage vivant en dessous du seuil de pauvreté (ESAMII 2001-2002)		33,6%	61,5%	46,3%	65,3%	66,5%	36,2%	41,2%	41,2%	56,2%	48,6%	67,1 %
Taux brut de scolarisation source IA/MEN 2004-2005	Global	87%	52,5%	75%	62,06%	92,58%	75,69%	71,2%	94,97%	83,4%	82,8%	103,5%
	Fille	86,4%	51%	76,3%	59,34%	87,51%	72,63%	72,79%	96,08%	83,4%	80,5%	100,0 %
	Garçon	87,6%	Nd	74,6%	66,01%	97,67%	78 ,78%	69,5%	93,8%			106,8 %
Taux d'admission au CI source	Global	90%	51,918%	80,3%	60,7%	85,49%	89,08%	47,58%	83%	82 ,4%	95%	89,09 %
	Fille	89,9%	51,11%	81,45%	nd	85,24%	76,30%	45,91%	85%	48,72%		77,42 %
	Garçon	90,3%	nd	79,15%	nd	85,74%	102,2%		82%			90,73 %
Taux d'achèvement pour l'élémentaire	Global	nd	nd	50,71%	37,1%	nd	52%		nd	39,3%	41%	57,74 %
	Fille	nd	nd	45,43%	nd	nd	nd		nd		nd	41,29 %
	Garçon	nd	nd	56%	nd	nd	nd		nd		nd	77,52 %
Taux de couverture vaccinal		75%	67%	95%	82,7%	71,3%	83,6%	89 %	65%	57,7%	100%	74 %
Proportion d'accouchements assistés par du personnel formé		55,46%	87,3%	54,8%	41%	25,8%	50%	34%	49,5%	33,6%	47%	72 %
Taux de prévalence du VIH (SIDA) dans la population générale		0,6%	0,1%	0,9%	0,7%	2%	0,5%	0,6 %	0,5%	0,4%	0,4%	2,2 %
Taux de prévalence de l'insuffisance pondérale (ratio poids/age) chez les enfants de 0 à 5 ans source EDSIV 2005		6%	19,8%	15,9%	11,3%	31,9%	20,7%	28,8%	28,1%	24,8%	13,4%	10,4%
Taux d'accès à l'eau potable	Urbain	72,4%	77,7%	62,6%	nd	27,6%	84%		26%	75%	79%	48%
	rural			36,4%	65%	nd	72%			33,1%	22%	16%
% de la population urbaine ayant accès à l'assainissement		31%	nd	10,5%		nd	27%		16%		nd	8,7 %

Sources des données : ESAM II, 2001/2002, IA/MEN, EDSIV (cf Rapport de la commission Collectivités Locales – Processus de révision du DSRP)

Bibliographie

Banque Mondiale (2006), Gestion des risques en milieu rural au Sénégal : revue multisectorielle des initiatives en matière de réduction de la vulnérabilité, 145p.

Fall P. D. (2003), Migration international et droits des travailleurs au Sénégal, UNESCO, SHS/2003/MC/5,25p.

Sénégal, 2002

Ndione B., Brokhuis A., (2006), Migration et développement, Points de vue et initiatives au Sénégal, Report 8, 30p.

OIM (2004), Migration pour le développement en Afrique (MIDA), La mobilisation des africains de la diaspora pour le développement de l'Afrique, 20p.

OIM (2006), Migration pour le développement en Afrique (MIDA), Document sur la stratégie générale du MIDA, 17p.

OIM (2006), MIDA-Ghana/Sénégal, Cofinancement pour des projets entrepreneuriaux de co-développement présentés par les immigrés sénégalais et ghanéens, Appel à proposition- 2006, 7p.

Sénégal, (1994), Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la prévision et de la statistique, Enquête sénégalaise auprès des manages (ESAM-I).

Sénégal, (2002), Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la prévision et de la statistique, Enquête sénégalaise auprès des manages (ESAM-II).

Sénégal, (2002), Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), 100p.

Sénégal, (2006), Ministère de l'Economie et des Finances, Agence Nationale de la Statistique et de Démographie, Résultats du troisième recensement général de la population et de l'habitat, Rapport national de présentation, 122p.

Sénégal, (2006), Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP-II), 103p.

Sénégal, (2006), Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE/MEF), Projet de Rapport Economique et Financier, 30p.

Sénégal, (2006), Ministère des Sénégalais de l'Extérieur, Lettre de politique sectorielle des Sénégalais de l'Extérieur, 57p.